

MODE D'EMPLOI DU TABLEAU 4 BIS

Ce tableau ne doit être rempli par les équipes que pour les activités de soutiens scolaires, contivores, aide à la parentalité. En ce cas ce sont les enfants qui sont les bénéficiaires.

Détail des lignes du tableau Doc 4bis

Remplir une colonne par enfant. Lorsque la réponse est connue, indiquer le chiffre 1 dans la case correspondante. Inutile de mettre un 0 dans les autres cases.

Le tableau se présente sur 1 page et est prévu pour 10 enfants.

- Si vous remplissez le tableau sur ordinateur, le total s'effectuera automatiquement en bout de ligne. Vous trouverez, par ailleurs, dans le fichier Excel téléchargé, autant de feuilles que nécessaire et cela jusqu'à 100 bénéficiaires inscrits (cliquer sur feuillet 2, feuillet 3 etc.). Les totaux seront cumulés à la dernière page du tableau.
- Si vous remplissez le tableau manuellement, faites autant de photocopies que nécessaire et pensez à indiquer le total général de toutes les lignes sur la dernière page.

« Nom, prénom de l'enfant accueilli »

Cette rubrique a été rajoutée à la demande des équipières, car lorsque l'on enregistre un grand nombre de bénéficiaires, il arrive fréquemment que l'on ne se souvienne plus si on a déjà enregistré la personne. Si son nom ne figure pas en dessous de son numéro, on ne sait plus où on en est.

Lorsqu'une fois le tableau rempli, vous nous transmettez la totalité des informations, nous vous demandons d'effacer cette ligne, car les statistiques étant totalement anonymes, nous refusons d'avoir le nom des personnes.

Vous n'êtes bien entendu pas obligées d'utiliser cette ligne : il s'agit là d'une facilité qui vous est offerte, mais ce n'est en aucune façon une obligation.

« Situation familiale des parents »

Nous vous rappelons qu'une famille monoparentale est une famille composée d'un adulte (homme ou femme) élevant seul des enfants.

« Ressources de la famille »

Le titre de cette rubrique a été changé pour que cela soit plus clair.

Nous rappelons qu'un bénéficiaire sans emploi perçoit des aides de l'Etat que ce soit allocation chômage, RSA, CAF etc. **Attention une seule case doit être renseignée**

« Activités pratiquées par l'enfant au sein de l'équipe »

Reporter les numéros des références des activités pratiquées par chacun des enfants. Pour « Les Enfants de St Vincent » la référence est 7pa.01 (aide à la parentalité). A l'écran, la liste défile automatiquement. Pour la version papier, reportez-vous à la liste des références fournie dans le dossier administratif.